

---

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

---

### Sommaire

I Titulaires. — II Correspondance romaine. — III Visite pastorale. — IV Nominations ecclésiastiques. — V Fêtes et travaux de la quatrième convention acadienne. — VI A l'exposition de Paris. — VII Société d'une messe. — VIII Aux Prières.

---

### TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 7 octobre

DIOCÈSE DE MONTREAL. — Fête du titulaire du Saint-Rosaire (Villeray); solennité de ceux de Saint-Remi, des Saints-Anges (Lachine), de Saint-François d'Assise (Longue-Pointe), de Saint-Placide, de Saint-Bruno et de Saint-Emile.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire du Saint-Rosaire (Notre-Dame, à Saint-Hyacinthe); solennité de ceux des Saints-Anges (L'Ange-Gardien de Rouville) et de Saint-François d'Assise (Frelighsburg).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire du Saint-Rosaire (Sawyer-ville); Solennité de celui des Saints-Anges (Ham-Nord).

---

### CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 5 septembre 1900.



L'EXPOSITION universelle de Paris s'inaugure le congrès des religions, reflet de celui de Chicago, et d'où, cette fois, tous les catholiques sont absents. Mais en même temps, s'ouvrait à Rome le XVIIe congrès catholique italien, sous la présidence du cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté.

Le Souverain-Pontife, pour bien délimiter l'esprit du congrès et

empêcher les déviations possibles, avait envoyé un bref au comte Paganuzzi, président de l'œuvre générale des congrès. Dans ce bref, que l'on peut dire la préface d'un acte plus important et qui verra le jour au moment opportun, le Souverain-Pontife, après avoir loué le zèle et l'activité des catholiques, leur dit que cette ardeur pour la lutte en faveur de l'Eglise ne suffit point; il faut que les congressistes observent étroitement la concorde entre eux et la discipline dans l'action. Définissant mieux cette discipline, il déclare qu'ils doivent avant tout respecter l'autorité de leurs pasteurs. On doit adhérer à ces congrès, non seulement de nom, mais de cœur, éviter tous les sujets de dispute, et c'est alors qu'unis en une seule phalange sous la conduite de leurs chefs, les catholiques pourront vérifier ce mot de saint Paul : *Ils étaient plusieurs membres, ils sont maintenant un seul corps.*

— Ces recommandations visaient un point spécial qui n'a pas été officiellement proclamé, mais que le cardinal Respighi a fait entendre officieusement aux présidents des différentes sections. Le Souverain-Pontife, a dit en substance le cardinal vicaire, veut prochainement publier une encyclique sur la démocratie chrétienne, et il défend que ces questions graves, qu'il va traiter en pontife, soient déflorées par les orateurs du congrès. Cela générerait sa liberté d'action et engendrerait des polémiques précisément au moment où il veut écarter tout germe de division et de dispute. Trois congrès se réunissent à Rome : le congrès catholique italien, le congrès de la jeunesse catholique et celui des étudiants catholiques. Chacun d'eux a reçu défense formelle de parler de la démocratie chrétienne dans quelque sens que ce soit. Grâce à cette précaution, cette assemblée s'est déroulée majestueusement et pacifiquement, comme il convient à des fidèles qui se jettent il est vrai dans la mêlée, y donnent toutes leurs forces, toute leur âme, mais ont toujours les yeux fixés sur le Vatican qui les guide, prêts à lui obéir en tout.

— Ce qui montre encore l'importance réelle de ce congrès, ce n'est pas seulement le lieu de sa réunion, la ville de Rome, mais la présence de quatre cardinaux, six archevêques et vingt-six évêques venant lui apporter l'autorité de leur parole et le poids de leur incontestable autorité. Le Souverain-Pontife avait parlé dans son bref de l'obéissance et de la concorde; le dernier discours prononcé

par le comte Sant  
Ce discours est  
soit l'essence et

Le mouvement  
plus attention au  
sance. Il faut que  
gagé et devienne  
de vigueur que p  
grès, chaque indiv  
mais il ne faut poi  
plus minimes. Il f  
ment populaire se  
nous faire; nous c  
la Thébaidé arroaa  
morceau de bois de  
tronc qui reverdit e  
mort, et que morts  
et nous arroserons  
qu'il refleurisse pou  
Pontife.

Il était difficile de  
voie si magistralem

— Des journaux  
Victor-Emmanuel II  
violé les droits de l'E  
à faire d'acte positif  
pénalités pontificales  
n'était point frappé  
raison, son fils, le roi  
Il n'est point nécess  
d'une pareille proposit  
la bulle *Apostolicae* &  
*speciali modo* au Souv  
excommunication spéci  
détruisent, mais ceux q  
les villes, terres, lieux  
il est incontestable que  
n'a pas envahi, détiennent

bref au comte  
 s. Dans ce bref,  
 t et qui verra le  
 rès avoir loué le  
 ardeur pour la  
 que les congrès  
 : et la discipline  
 il déclare qu'ils  
 steurs. On doit  
 de cœur, éviter  
 e seule phalange  
 rront vérifier ce  
 ils sont mainte-

il qui n'a pas été  
 si a fait entendre  
 s. Le Souverain-  
 it prochainement  
 ne, et il défend  
 , soient déflorées  
 berté d'action et  
 ment où il veut  
 trois congrès se  
 le congrès de la  
 es. Chacun d'eux  
 e chrétienne dans  
 , cette assemblée  
 mme il convient  
 y donnent toutes  
 yeux fixés sur le

le ce congrès, ce  
 de Rome, mais la  
 vingt-six évêques  
 le poids de leur  
 it parlé dans son  
 discours prononcé

par le comte Santucci termine en revenant sur l'obéissance au pape. Ce discours est d'autant plus important qu'il résume en quelque sorte l'essence et la caractéristique des congrès.

Le mouvement catholique languit, dit-il, parce que nous faisons plus attention au succès visible et immédiat qu'au mérite de l'obéissance. Il faut que ce mouvement congressiste soit discipliné, embriqué et devienne comme un organisme militaire qui n'a de force et de vigueur que par l'obéissance. En s'inscrivant à l'œuvre des congrès, chaque individu fera le peu dont il est capable dans sa sphère, mais il ne faut point oublier que l'obéissance grandit les actions les plus minimes. Il faut donner à notre action un caractère essentiellement populaire sans nous attacher aux critiques que l'on pourra nous faire; nous obéissons, cela doit nous suffire. Un religieux de la Thébàide arrosa pendant trois ans, sur l'ordre de son abbé, un morceau de bois desséché, et la sève au bout de ce temps gonfla ce tronc qui reverdit et devint un grand arbre. On dit que le pape est mort, et que morts sont aussi ses droits, mais nous obéirons au pape et nous arroserons ce tronc avec l'eau des bonnes œuvres, jusqu'à ce qu'il reflorisse pour faire avec ses fleurs une couronne au Souverain-Pontife.

Il était difficile de dire mieux. Que tous les congrès suivent cette voie si magistralement tracée, et l'effet ne s'en fera point attendre.

— Des journaux français ont voulu soutenir cette thèse que Victor-Emmanuel II était seul excommunié parce qu'il avait seul violé les droits de l'Eglise, mais que ses successeurs, n'ayant pas eu à faire d'acte positif dans ce sens, ne tombaient point sous les pénalités pontificales. Ces journaux en concluaient qu'Humbert n'était point frappé par les censures ecclésiastiques et à plus forte raison, son fils, le roi actuel d'Italie.

Il n'est point nécessaire d'être grand clerc pour montrer l'absurdité d'une pareille proposition, il suffit de lire la déclaration suivante de la bulle *Apostolica Sedis*, (No 12 des excommunications réservées *speciali modo* au Souverain-Pontife). On y lit que sont sujets à cette excommunication spéciale, non seulement ceux qui envahissent ou détruisent, mais ceux qui détiennent, par eux-mêmes ou par d'autres, les villes, terres, lieux ou droits appartenant à l'Eglise romaine. Or il est incontestable que Victor-Emmanuel III, comme Humbert, s'il n'a pas envahi, détient, par lui-même et par d'autres, des biens

appartenant à l'Eglise romaine. Il détient par lui-même le palais apostolique du Quirinal ; il détient par son gouvernement, dont il nomme les ministres, tout le domaine temporel du Saint-Siège. Il a donc bien encouru l'excommunication réservée *speciali modo* au Souverain-Pontife. Et c'est bien à cause de cette excommunication, qui pesait lourdement sur la tête d'Humbert, que le Saint-Siège a *toléré* qu'on lui rende, en vue d'un repentir dont on pressentait les signes, les honneurs, sous un grand nombre de réserves, des funérailles chrétiennes.

— Un évêque des Etats pontificaux ayant voulu aller plus loin et faire pour le roi Humbert un service dans sa cathédrale, y prononçant un discours où le patriotisme était la note dominante, a dû venir à Rome se disculper devant le Souverain-Pontife. Naturellement cet évêque n'a point répété ce que le Souverain-Pontife lui a fait entendre, mais tout le monde s'accorde à dire qu'il a perdu une belle occasion de se taire.

DON ALESSANDRO.

### VISITE PASTORALE

SEPTEMBRE. — 23, Dimanche, Saint-Paul-l'Ermité.  
24, Lundi, Repentigny.  
25, Mardi, Saint-Sulpice.

### NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

**P**AR décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. J. Primeau, curé de Boucherville, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal ;

M. P.-A. Dubuc, ancien curé, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal ;

M. F.-J.-T. Adam, curé du Sacré-Cœur, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé H. Marsolais, curé de Sainte-Sophie ;

M. l'abbé O. Forest, curé de Saint-Théodore-de-Chertsey ;

M. l'abbé W. Hurteau, vicaire à Sainte-Elisabeth, Montréal ;

M. l'abbé A. Martin, vicaire à Saint-Jean ;

M. l'abbé A. Lapalme, vicaire à Lachine.



POIRI

tion d

Cer

Français de l'A  
nationales app  
mêmes dangers  
est réservé", il  
ment fût le mé  
même drapeau  
Le P. Lefebv  
Acadiens, la fêt  
rejeté. Les rais  
sion acadienne  
sont toujours d  
Poirier affirme  
L'Acadie, qu'il s

Il continue  
des conventions  
celle de 1890 de  
écoles françaises  
de l'île du Princ  
çaises a été conf  
Puis il adress  
vre, à M. Rame  
Le public car  
ment sans borne  
L'Acadie n'est  
ami de France, M  
Les quelques l  
de M. P. Poirier  
assez l'immense  
l'abbé Rouxel.  
"C'est à la de  
vêque d'Halifax,  
milieu des populs

## FETES ET TRAVAUX

## De la quatrième convention acadienne

(Suite et fin)



POIRIER explique ensuite le choix de l'Assomption de la sainte vierge, comme fête nationale.

Cependant il semblerait, naturel que si nous, Français de l'Amérique, "nous avons les mêmes aspirations nationales appuyées sur la même foi religieuse, si les mêmes dangers nous menacent et si le même avenir nous est réservé", il semblerait naturel que notre cri de ralliement fût le même et que nous marchions à l'ombre du même drapeau.

Le P. Lefebvre avait espéré, comme fête nationale des Acadiens, la fête de saint Jean-Baptiste. Mais son choix fut rejeté. Les raisons qui, en 1880, déterminèrent la commission acadienne à adopter l'Assomption de la sainte vierge sont toujours demeurées cachées, et l'honorable sénateur Poirier affirme de nouveau, d'après le rapport du journal *L'Acadie*, qu'il serait imprudent de tout déclarer.

Il continue alors en disant que les résultats obtenus des conventions précédentes, ont été très efficaces. Depuis celle de 1890 deux collèges classiques ont été fondés, des écoles françaises ouvertes dans tous les centres acadiens de l'île du Prince-Edouard. L'inspection des écoles françaises a été confiée à un inspecteur acadien.

Puis il adresse un hommage ému au Rév. Père Lefebvre, à M. Rameau de Saint-Père et à M. l'abbé Rouxel.

Le public canadien connaît les travaux et le dévouement sans bornes du Père Lefebvre.

L'Acadie n'est pas seule à honorer la mémoire de notre ami de France, M. Rameau.

Les quelques lignes qui suivent, extraites de l'ouvrage de M. P. Poirier: *Le Père Lefebvre et l'Acadie*, disent assez l'immense service rendu aux Acadiens par M. l'abbé Rouxel.

"C'est à la demande formelle de Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, qu'un collège classique fut fondé au milieu des populations françaises de la Baie Sainte-Marie.

même le palais  
nement, dont il  
Saint-Siège. Il a  
peciali modo au  
communication,  
le Saint-Siège a  
on pressentait les  
erves, des funé-

aller plus loin et  
ale, y prononçant  
nte, a dû venir à  
Naturellement cet  
lui a fait enten-  
perdu une belle

N ALESSANDRO.

.l'Ermite.

Y.  
ice.

## QUES

il, ont été nommés :  
chanoine honoraire

ire de la cathédrale

ne honoraire de la

-Chertsey ;

th, Montréal ;

Dès 1887, il s'était abouché avec Mgr Fabre, de Montréal, mais sans succès, pour obtenir une communauté enseignante. Il s'adressa ensuite successivement aux Oblats, aux Rédemptoristes, et aux Pères de la Miséricorde. Pressé par le vœu unanime des paroisses, il ne perdit pas espoir, mais confia finalement son projet à un prêtre dont toute l'Acadie prononce avec vénération le nom, M. l'abbé Rouxel, du Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal.

C'est lui qui détermina les RR. PP. Euéistes à accepter les ouvertures de Mgr O'Brien."

Dans la dernière partie de son discours d'inauguration, M. le sénateur Poirier demande le concours des catholiques de langue anglaise des provinces maritimes, pour obtenir les deux choses qui dans le moment sont indispensables aux Acadiens : l'instruction de leurs enfants dans leur langue maternelle, et l'entrée des leurs dans la hiérarchie de l'Eglise catholique.

Ces deux questions ont été vivement développées dans leurs commissions respectives. L'avenir nous dira avec quels résultats.

Sir Wilfrid Laurier ouvrit la liste des orateurs qui se succédèrent ensuite à la tribune pendant plusieurs heures. Les sympathies et les éloges ne manquèrent pas, ce jour-là, aux Acadiens ; on leur fit aussi les plus belles promesses.

M. Laurier, entre autres conseils, leur suggéra avec l'étude de la langue du foyer, celle de la langue des affaires, l'anglais " qui les arme doublement pour l'avenir et par lequel ils pourront non seulement exciter l'envie de leurs concitoyens anglais, mais jouir d'un avantage incontesté ".

Tous ceux qui se sont tant soit peu intéressés aux travaux de la quatrième convention, savent dans quel but elle a été organisée. A la vue des progrès qu'un zèle éclairé avait obtenus dans l'île du Prince-Edouard, surtout par l'impulsion donnée à l'étude et à l'usage de la langue française, on a voulu, dans le même espoir, faire entendre sur la terre française du Cap-Breton le même cri de ralliement, qui, autrefois, avait réveillé une popu-

lation presque dix-huit mille médiate de l'ais étranger.

Sans écoles nationalité, on contiauel rapp draît une éner l'anglicisation. ration actuelle langue dont on profit de lui co bien vite sa né

Une large pa de la conventi ques des orateu çais que l'on vo que peu entan ont été les seu poète canadien mouvement et Lawrence. Puis du peuple acad

*L'héroï  
Feront*

En somme plu Acadie sont apl douloureux et relativement con sur divers point s'attachait à ces c

Le travail le pl gramme jusqu'au les réunions des c La commission de l'agriculture n l'agriculture parn tainement été in Les causes multij

lation presque noyée dans le flot de l'assimilation. Les dix-huit mille Acadiens de l'île sont dans un danger immédiat de laisser introduire au foyer domestique l'idiôme étranger.

Sans écoles françaises, souvent sans prêtres de leur nationalité, occupés à des travaux qui les mettent en continuel rapport avec la population anglaise, il leur faudrait une énergie sans borne pour résister au péril de l'anglicisation. Rien d'étonnant, après tout, que la génération actuelle adopte avec tant d'empressement une langue dont on ne cesse de lui chanter les bienfaits. Nul profit de lui conseiller l'étude de l'anglais ; elle exagère bien vite sa nécessité tout à fait relative.

Une large part du programme de la première journée de la convention fut affectée aux envolées sympathiques des orateurs irlandais et écossais. Le caractère français que l'on voulait donner à la convention a été quelque peu entamé, mais des circonstances imprévues en ont été les seules causes. M. Adolphe Poisson, notre poète canadien bien connue, lut une poésie pleine de mouvement et de couleur, inspirée du crime inutile de Lawrence. Puis oubliant le bourreau, il chante le réveil du peuple acadien et cette heure espérée où

*L'héroïque Acadie et la Nouvelle-France  
Feront surgir d'ici la France d'Occident.*

En somme plusieurs points de la question française en Acadie sont apparus ce jour-là aux étrangers moins douloureux et moins sombres. La vue des progrès relativement considérables obtenus en si peu de temps sur divers points de l'Acadie, redoublait l'intérêt qui s'attachait à ces délibérations nationales.

Le travail le plus important, et destiné à servir de programme jusqu'au prochain congrès, s'est fait le soir dans les réunions des comités spéciaux.

La commission des Etats-Unis et celle du commerce et de l'agriculture n'ont pu siéger. Le rapport sur l'état de l'agriculture parmi la population acadienne aurait certainement été intéressant à plusieurs points de vue. Les causes multiples de l'émigration des Acadiens aux

Etats-Unis surtout auraient été mieux connues. Une connaissance plus complète de l'agriculture améliorerait peut-être un peu la situation de plusieurs groupes français des provinces maritimes.

La commission de l'éducation a primé toutes les autres. L'honorable sénateur Poirier, l'honorable juge Landry, quelques membres du clergé et plusieurs autres étaient présents aux délibérations, qui se prolongèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit. La discussion fut vive et animée. Des faits navrants sur l'état de l'instruction dans certains centres acadiens révélèrent la gravité du mal dont on voudrait enrayé les progrès. Le français en maints endroits n'est que toléré ; ailleurs il est négligé ; on ne sait ni le lire ni l'écrire.

Le Rév. Père Dagnaud trace alors leurs devoirs à ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse.

« Pour enseigner une langue, dit-il, il faut la savoir.

« Que la mère l'apprenne la première. Si la famille néglige le français, que pourront faire les collèges ? Beaucoup d'obstacles empêchent les enfants d'aller à l'école, le climat, la pauvreté etc. Au lieu de la fréquenter à cinq ans, ils n'y vont qu'à dix et en sorte à treize. Qui doit savoir le français ensuite ? Les instituteurs. Ils ne le savent pas. La faute en est aux programmes qui demandent uniquement de l'anglais. Cependant, il n'est pas impossible de savoir les deux langues. Nous avons des collèges, mais si les jeunes gens y viennent seulement un an, cela ne suffit pas. Ayons de l'ambition, montons aux plus hauts degrés. Ne nous contentons pas de conquérir des diplômes sans difficultés comme sans honneur. En troisième lieu que le prêtre finisse le travail ; sinon la langue s'oubliera. Donnez-nous des vocations. Si le prêtre donne ses conseils, catéchise, confesse et prêche en français, la langue se conservera. Vous êtes plus privilégiés que personne en fait de collèges. Envoyez donc vos enfants aux collèges bâtis pour vos districts respectifs.

On demande ensuite une modification de la loi scolaire du Nouveau-Brunswick, l'encouragement et le concours du clergé, la part de l'influence de l'inspecteur et de l'instituteur français.

Le lendemain les résolutions suivantes étaient adoptées par l'assemblée générale du congrès.

Que dans l'opinion  
avantageux, pour  
ce, et de la langue  
fut nommé pour les  
les comtés d'Inver

Les Acadiens pri  
au recrutement de  
Les instituteurs sou  
qui assure d'une fa  
mi les Acadiens.

On avait si h  
clergé dans l'oc  
intelligent patri  
pour aider à son  
action.

En conséquen  
vantes :

1. Vu que le cler  
l'être en proportion  
ecclésiastiques qui n  
besoins religieux de  
dres tous les moyens  
en aide ;

Il est résolu que  
séminaristes acadiens  
airement, en autant  
séminaire, dans le ca  
nécessaire.

Qu'à cette fin une s  
de dotation soit consti  
trésorier de l'Assompt

Que le conseil d'adi  
destination par tous le  
raient été donnés po  
par la Propagation de  
que ces argents aient é

2. Vu qu'il y a en  
et d'autres en partie fra



Que dans l'opinion de cette convention, il est désirable et serait avantageux, pour l'avancement de l'éducation générale dans la province, et de la langue française en particulier, qu'un inspecteur français fut nommé pour toute école fréquentée par des enfants acadiens, dans les comtés d'Inverness, Richmond, Antigonish et Guysborough.

Les Acadiens présents à la convention sont priés de s'intéresser au recrutement de leurs collègues et d'y intéresser leurs concitoyens. Les instituteurs sont spécialement invités à s'occuper de cette oeuvre, qui assure d'une façon efficace le maintien de la langue française parmi les Acadiens.

On avait si hautement reconnu l'influence efficace du clergé dans l'oeuvre de l'éducation, qu'il était du plus intelligent patriotisme de faire appel à la nation entière, pour aider à son recrutement et au libre exercice de son action.

En conséquence le congrès vota les résolutions suivantes :

1. Vu que le clergé acadien est moins nombreux qu'il ne devrait l'être en proportion de notre population et en raison des vocations ecclésiastiques qui nous semblent manifestes, et ne correspond pas aux besoins religieux de notre population, et qu'il est désirable de prendre tous les moyens légitimes et autorisés par l'Eglise de leur venir en aide ;

Il est résolu que la Société l'Assomption vienne en secours aux séminaristes acadiens des provinces maritimes en leur aidant pécuniairement, en autant que possible, à défrayer leurs cours de grand séminaire, dans le cas où ils ne pourraient pas se procurer l'argent nécessaire.

Qu'à cette fin une souscription nationale soit ouverte, qu'un fonds de dotation soit constitué et que les argents souscrits soient remis au trésorier de l'Assomption.

Que le conseil d'administration est autorisé à faire entrer à leur destination par tous les moyens que de droit tous les argents qui auraient été donnés pour l'éducation du clergé acadien, spécialement par la Propagation de la Foi à Paris et à Lyon, en quelques mains que ces argents aient été versés.

2. Vu qu'il y a en Acadie des paroisses entièrement françaises et d'autres en partie françaises seulement ; et qu'il est désirable à tous

connues. Une  
améliorerait  
types français

ré toutes les  
honorable juge  
asieurs autres  
prolongèrent  
discussion fut  
t de l'instruc-  
ent la gravité  
s. Le français  
rs il est négli-

levoirs à ceux  
se.

oir.

mille néglige le  
p d'obstacles em-  
pauvreté etc. Au  
dix et en sorte à  
ituteurs. Ils ne le  
emandent unique-  
sible de savoir les  
les jeunes gens y  
ons de l'ambition,  
pas de conquérir  
En troisième lieu  
iera. Donnez-nous  
catéchise, confesse  
us êtes plus privi-  
donc vos enfants

le la loi scolaire  
et le concours  
specteur et de  
étaient adoptées

des points de vue que l'instruction religieuse soit donnée aux catholiques dans leur langue maternelle ;

Il est résolu que cette convention prie respectueusement les hautes autorités ecclésiastiques de bien vouloir faire donner les instructions religieuses, c'est-à-dire les sermons et le catéchisme, en langue française dans les paroisses françaises ; et que dans les paroisses mixtes les instructions soient mi-partie en français et mi-partie en anglais ou alternativement. La convention croit qu'il est juste que les paroisses françaises soient mises sur le même pied que les paroisses anglaises à ce sujet-là.

3 Que cette convention plénière de toute l'Acadie demande très humblement et très respectueusement aux hautes autorités ecclésiastiques, dans ce qu'elle croit l'intérêt de la religion et de la bonne harmonie parmi les catholiques des provinces maritimes, de daigner favoriser l'élévation d'un prêtre acadien à la dignité épiscopale, fallût-il pour cela ériger un nouveau diocèse en Acadie.

La commission de la presse a fait adopter les résolutions suivantes :

Si certaines questions libres en politique divisent quelquefois nos journaux acadiens, qu'il soit entendu que lorsqu'il s'agira de sauvegarder les intérêts nationaux et religieux du peuple acadien, tous les journaux acadiens se donneront la main pour les défendre et réclamer justice ;

Que le journalisme acadien a fait beaucoup de progrès depuis une dizaine d'années, et nous constatons aujourd'hui la naissance d'un autre journal, *L'Acadie*, qui espérons-le, prendra sa place à côté de ses confrères plus âgés pour contribuer à l'avancement de notre peuple et à la revendication de ses droits.

Proposé par Ferd.-J. Robidoux, du *Moniteur Acadien*, secondé par M. Daniel Gaudet, de *L'Acadie*, que la commission a vu avec plaisir l'intérêt sympathique que la presse canadienne française a porté aux Acadiens, attitude qui n'a pas peu contribué à resserrer les liens qui unissent les deux races et elle ose exprimer l'espoir que les bonnes relations du passé se continueront, au plus grand avantage de toute la population française du Canada.

La commission des Canadiens et celles des Acadiens des États-Unis ont en quelque sorte ratifié les travaux de

la convention  
de plus en  
l'action régé  
Plusieurs  
rable juge La  
L'avenir di  
efforts déploy  
les éléments  
lement éprou  
Mais l'on v  
tion ouverte  
ne se hâte de  
acadiennes isc  
nationale.  
Et puisqu'il  
gue française  
l'envalissem  
religieuse, c'es  
vailler à cette  
y consacrent le  
Nous avons  
veloppement et  
protection spéc  
nes de prêtres  
nir à nous, pou  
ses contrées ou  
luant aujourd'l  
et nationale de  
viendront pren  
un plus vaste t  
Qu'ils oubli  
cœurs s'y refus  
haute pensée du  
jour de leur fête

Notre veng

la convention plénière, par des résolutions destinées à unir de plus en plus étroitement tous ceux qui ont foi dans l'action régénératrice de la France d'Amérique.

Plusieurs discours furent ensuite prononcés. L'honorable juge Landry fut particulièrement heureux.

L'avenir dira mieux que tous les discours la portée des efforts déployés, dans le but de rapprocher et de vivifier les éléments de la nationalité acadienne, encore si cruellement éprouvée.

Mais l'on voit clairement que le danger de la persécution ouverte a fait place à celui de l'assimilation. Si on ne se hâte de pourvoir d'écoles françaises les paroisses acadiennes isolées, on peut se résoudre à leur apostasie nationale.

Et puisqu'il est constaté que la conservation de la langue française est une barrière presque infranchissable à l'envahissement du matérialisme et de l'indifférence religieuse, c'est le devoir de tout bon catholique de travailler à cette oeuvre ou du moins d'encourager ceux qui y consacrent leur influence.

Nous avons foi en l'avenir du peuple acadien. Son développement est trop merveilleux pour n'y pas voir une protection spéciale de la Providence. Les recrues acadiennes de prêtres et de religieuses viendront tôt ou tard s'unir à nous, pour travailler à l'évangélisation des immenses contrées ouvertes au zèle des Canadiens-français. Saluant aujourd'hui le vigoureux élan de la vie religieuse et nationale des Acadiens, nous espérons qu'un jour ils viendront prendre place dans nos rangs, pour servir, sur un plus vaste théâtre la cause de l'Eglise.

Qu'ils oublient leur douloureux passé. Mais si leurs cœurs s'y refusent, qu'ils l'évoquent pour exalter cette haute pensée du poète qu'ils ont si loyalement acclamé au jour de leur fête nationale :

*Notre vengeance à nous, c'est de rester Français.*

LUDOVIC D'EU.

onnée aux catho-

ctuellement les  
e donner les ins-  
e catéchisme, en  
que dans les pa-  
nçais et mi-partie  
oit qu'il est juste  
ême pied que les

die demande très  
utorités ecclésias-  
on et de la bonne  
times, de daigner  
ignité épiscopale,  
adie.

les résolutions

isent quelquefois  
rsqu'il s'agira de  
u peuple acadien,  
pour les défendre

e progrès depuis  
l'hui la naissance  
dra sa place à côté  
ancement de notre

Acadien, secondé  
mission à vu avec  
ienne française a  
bué à resserrer les  
primer l'espoir que  
lus grand avantage

es des Acadiens  
é les travaux de

## A L'EXPOSITION DE PARIS

### I

#### La statuaire religieuse

**L**ES considérations suivantes, avons-nous pensé, pourraient être lues avec profit. Nous les empruntons à une étude de M. l'abbé Richard, du clergé de Paris.

— On rencontre, un peu partout, des objets religieux, à l'exposition. Mais comme on ne peut tout embrasser à la fois, nous voudrions nous borner à la statuaire et faire part aux lecteurs de quelques réflexions que nous a suggérées une visite à la classe 66, où nos modernes fabricants de statues religieuses ont exposé leurs produits.

La première impression que l'on éprouve, en y pénétrant, c'est une impression de déjà vu, une impression intense de quartier Saint-Sulpice. Non pas que les organisateurs de cette exposition aient eu l'intention de nous offrir une de ces reconstitutions dont le public est si friand : une rue Saint-Sulpice à l'instar de la rue d'Alger ? Non. On n'a pas plus recherché le pittoresque de l'arrangement que la nouveauté des objets. Je veux dire tout uniment que la statuaire religieuse est représentée à l'exposition par les articles ordinaires et courants du susdit quartier.

On n'a pas pu faire mieux, sans doute, et c'est ce qui nous afflige. Si l'on est fier d'être Français, quand on regarde la « colonne », on est un peu honteux d'être d'Eglise, comme on disait autrefois, quand on contemple ces tristes spécimens d'un art véritablement inférieur. Oh ! ces statues, toujours les mêmes ! Ces attitudes figées ! Ces Sacré-Cœurs, ces Vierges, ces Saint Antoine de Padoue, qui ont tous un air de famille : l'insignifiance ! On pense malgré soi, en les voyant, à ces figures de cire qui ornent les devantures des coiffeurs. N'est-il pas fâcheux, en vérité, que la statuaire religieuse, — celle qui se vend, qui prospère, qui peuple nos églises, non seulement dans les villages, mais à Paris même, — en soit réduite à cette médiocrité, à cette platitude ? Je sais bien qu'il s'agit ici d'articles de commerce et non d'œuvres d'art proprement dites, et qu'il faut, par conséquent, modérer ses exigences. Mais enfin, est-ce donc trop demander que vouloir qu'un saint soit aussi bien représenté qu'un poète, un musi-

icien ou un homme de vérité, plus dans les bustes et boulevards, que statues religieuses et des légendaires d'hui voudrait m. Et on les place quelquefois une véritable acheteurs qu'il faut pas me brouiller

Que dire aussi, statues se sont que déplorent tout polychromie crier cation de couleurs reliefs. Mais, si l'et discernement. ( badigeonner. Une par un peintre en certain et que le re aïreté d'exécution vous en convaincre me classe 66 : sous sition de terres cuit en est harmonieuse avec la matière de l'cles de piété, que merce. C'est pour ce L'exemple est imi tend-on pour le faire qui reste barbare, m et dont tout l'effort a c'est-à-dire comme m station du chemin de Il paraît que c'est à l Lourdes, paysage de :

rien ou un homme politique quelconque ? Il y a certainement plus de vérité, plus de mouvement et de vie, plus de cachet artistique dans les bustes en plâtre que les petits Italiens promènent sur nos boulevards, que dans la plupart des produits de nos fabricants de statues religieuses. On a trouvé le moyen de renchérir sur la banalité des légendaires « sujets de pénitence ». Et encore, qui donc aujourd'hui voudrait mettre sur sa cheminée un des objets dont je parle ? Et on les place dans nos église, de chaque côté d'un autel qui a quelquefois une véritable valeur ! Mais je m'aperçois qu'ici c'est aux acheteurs qu'il faudrait s'en prendre, et je m'arrête, car je ne veux pas me brouiller avec tout le monde.

\* \* \*

Que dire aussi de cette manie du coloriage à outrance, dont nos statuaires se sont fait une spécialité, que personne ne leur envie, et que déplorent tous les gens de goût ? Pourquoi s'entêter dans cette polychromie criarde ? Je préfère, pour ma part, la statue sans application de couleurs, avec l'honnête simplicité de ses lignes et de ses reliefs. Mais, si l'on emploie la couleur, qu'on le fasse avec discrétion et discernement. Qu'on y apporte quelque soin ! Colorier n'est pas badigeonner. Une statue polychrome n'est pas une statue achevée par un peintre en bâtiment. Nous le répétons, parce que le mal est certain et que le remède semble facile : cette vulgarité, cette grossièreté d'exécution ne se rencontre que dans l'article religieux. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à faire quelques pas dans la même classe 66 : sous le grand escalier, vous trouverez une petite exposition de terres cuites colorées d'un cachet très artistique. La couleur en est harmonieuse, nuancée, fondue et fait, pour ainsi dire, corps avec la matière de la statue. Ce ne sont là pourtant, comme nos articles de piété, que des produits d'art industriel, des objets de commerce. C'est pour cela que je les cite.

L'exemple est imitable. Il serait désirable qu'il fût imité. Qu'attend-on pour le faire ? Qu'attend-on pour renoncer à cet art grossier qui reste barbare, même quand il veut être somptueux et magnifique et dont tout l'effort aboutit à nous donner, comme pièces d'exposition, c'est-à-dire comme modèles du genre, les personnages de la première station du chemin de croix, qu'on voit au fond de la grande salle ! Il paraît que c'est à Lourdes que cette grosse chose est destinée. Lourdes, paysage de nature si riant, paysage d'âme plus riant encore,

... nous pensé,  
... t. Nous les  
abbé Richard,

... gieux, à l'exposi-  
... fois, nous, vou-  
... lecteurs de quel-  
... classe 66, où nos  
... sé leurs produits.  
... métrant, c'est une  
... quartier Saint-Sul-  
... tion aient eu l'in-  
... nt le public est si  
... 'Alger ? Non. On  
... nt que la nouveau-  
... statuaire religieuse  
... res et courants du

... qui nous afflige-  
... la « colonne », on  
... t autrefois, quand  
... blement inférieur.  
... figées ! Ces Sacré-  
... e, qui ont tous un  
... i, en les voyant, à  
... coiffeurs. N'est-il  
... ise, — celle qui se  
... seulement dans les  
... cette médiocrité, à  
... les de commerce et  
... ut, par conséquent,  
... trop demander que  
... un poète, un musi-

attristé par ces pesantes et vulgaires images ! Il me souvient d'avoir vu, — c'était aussi dans un pèlerinage, — un chemin de croix grandiose, développant, en pleine air et en pleine nature, ses stations de pierre blanche, le long des vertes collines de Benoitte-Vaux. C'était d'une autre allure et d'un autre goût ! Il est vrai que c'était signé d'un nom illustre.

\* \* \*

Que tout le monde ne puisse s'offrir un tel luxe, j'en demeure d'accord. Mais, même en restant sur le terrain modeste de la statue commerciale, n'est-on pas en droit de souhaiter un meilleur choix dans les modèles ? Car c'est là, dans l'inspiration première, encore plus que dans l'exécution, que semble résider l'infériorité de notre statuaire religieuse. Pour la relever et la ramener à un niveau simplement honnête, il faudrait deux choses, soigner davantage les procédés de reproduction et ne reproduire que des modèles irréprochables. Je comprends très bien qu'on cherche du nouveau et qu'on ne se résigne pas à rester éternellement tributaire du passé ; je comprends encore qu'un artiste, ou même un simple artisan d'art, cherche à donner une interprétation personnelle et originale du sujet qu'on lui propose, Sacré-Cœur, Vierge, Saint Antoine de Padoue, Saint François d'Assise. Mais si le nouveau, l'original, le personnel qu'on cherche n'a pas donné ce qu'on attendait, ne vaut-il pas mieux s'inspirer modestement d'œuvres anciennes ou modernes ? Grâce à Dieu, il n'en manque pas ; j'en ai noté, pour ma part, une vingtaine au moins, au cours d'une promenade bien rapide à travers les sculptures françaises et étrangères exposées dans le hall du Grand Palais. Je n'en citerai qu'une seule. C'est un haut relief en marbre blanc de M. Puech : la Vierge, entouré d'anges, présente l'enfant Jésus à saint Antoine de Padoue. J'ai choisi à dessein ce saint, si mal traité par nos fabricants de statues à la grosse, pour faire voir, par un exemple, qu'on peut le représenter autrement que comme un bon jeune homme bêtement insignifiant, ou comme enfant de chœur monté en graine d'une banalité désolante, type qui finira par devenir traditionnel si l'on n'y prend garde.

Que de choses il y aurait encore à dire sur ce sujet ! Mais je m'arrête, car j'ai plutôt la crainte d'en avoir trop dit. Je ne suis ni critique d'art, ni membre de jury de l'exposition. Mon avis est celui d'un simple visiteur. J'ai dit, en toute simplicité, ce que j'ai vu, ou du moins ce que j'ai cru voir ; et ce que j'ai cru voir, c'est l'état d'infériorité de notre statuaire religieuse. Ceux qui aiment la beauté de

la maison de Dieu et s'associeront au vœu des églises aussi bien par le mérite de la statuaire, que par le moins qu'on puisse

Voici une autre statue des Missions catholiques qui semblait se caractériser par son aspect et ses somptueux détails comme on dit aujour-

— On dirait que le coup de main d'un coup modifié le caractère de ces choses qui amusent, et l'orient farouche et la presse vers l'humble comment, depuis des années meurent pour elle en

J'ai passé, moi aussi, une grande heure dans la galerie des impressions chuchotées, j'ai surpris des par des artifices de groupes trucs habilement machinés, plusieurs tableaux, avec des inscriptions écrites sur un morceau de la foule aux entrailles,

Or, tandis que le sang coule que l'on voit au pavil-

À l'entrée, une statue C'est l'étranglement d'un être 1840, il y avait à Kien-kin la religion et de la France les vagues du Céleste-Empire dans la gorge. Et voilà le marbre que ses lèvres sanglantes sur la patrie aimée.

Ici, c'est encore une vis

la maison de Dieu me pardonneront d'avoir jeté ce cri d'alarme et s'associeront au vœu que je forme en terminant : celui de voir nos églises aussi bien partagées sous le rapport de la décoration, et notamment de la statuaire, que nos salons ou nos édifices publics. C'est le moins qu'on puisse demander.

## II

**La maison des martyrs**

Voici une autre page, inspirée par la visite du pavillon des Missions catholiques. Cette petite maison en bois qui semblait se cacher, voilée qu'elle était par les grands et somptueux palais de l'exposition, est devenue soudain, comme on dit aujourd'hui, une attraction palpitante.

— On dirait que les sinistres nouvelles venues de Chine ont tout d'un coup modifié le goût du public. L'heure n'est plus aux spectacles qui amusent, et l'Orient fantaisiste et sensuel a fait place à l'Orient farouche et massacreur. Et c'est pour cela que la foule se presse vers l'humble pavillon des missionnaires pour y apprendre comment, depuis des siècles, de bons Français servent la France et meurent pour elle en de lointains pays.

J'ai passé, moi aussi, dit un rédacteur du *Petit Marseillais*, une grande heure dans la maison des patriotiques martyrs ; j'ai écouté les impressions chuchotées des visiteurs, et sur des visages indifférents, j'ai surpris des frissons de pitié et de colère. Ici ce n'est pas par des artifices de grand art que l'émotion est éveillée. Point de trucs habilement machinés, point de ficelles théâtrales ! Mais de simples tableaux, avec des personnages en cire et trois lignes d'histoire écrite sur un morceau de carton. Il n'en faut pas plus pour prendre la foule aux entrailles, la faire frémir et rêver.

Or, tandis que le sang français coule dans les rues de Pékin, voici ce que l'on voit au pavillon des Missions catholiques.

A l'entrée, une statue grandeur naturelle fait reculer d'épouvante. C'est l'étranglement d'un prêtre lazariste par les Chinois. En septembre 1840, il y avait à Kiang-Si un missionnaire qui prêchait l'amour de la religion et de la France ; il s'appelait le père Perboyre. Les sauvages du Céleste-Empire lui faisaient expier ce crime en lui broyant la gorge. Et voilà le martyr qui, sous nos yeux, agonise ; on dirait que ses lèvres sanglantes prononcent encore le nom de Dieu et de la patrie aimée.

Ici, c'est encore une vision de mort qui fait frissonner, et c'est tou-

vient d'avoir  
de croix gran-  
ses stations de  
-Vaux. C'était  
e c'était signé

j'en demeure  
ste de la statue  
meilleur choix  
remière, encore  
lorité de notre  
niveau simple-  
tage les procédés  
irréprochables.  
t qu'on ne se  
; je comprends  
, cherche à don-  
sujet qu'on lui  
ne, Saint Fran-  
personnel qu'on  
pas mieux s'ins-  
! Grâce à Dieu,  
ne vingtaine au  
s les sculptures  
rand Palais. Je  
bre blanc de M.  
t Jésus à saint  
si mal traité par  
par un exemple,  
on jeune homme  
noté en graine  
ir traditionnel si  
t ! Mais je m'ar-  
ne suis ni criti-  
n avis est celui  
e que j'ai vu, ou  
r, c'est l'état d'in-  
nent la beauté de

jours une page d'histoire. En 1683, tandis que la flotte de Duquesne bombarde Alger, les corsaires affolés se vengent dans la ville. Un missionnaire, le père Le Vacher, a refusé d'accepter le turban et d'adjurer sa foi. Regardez-le à la gueule du canon où l'on vient de l'attacher ; le regard est plein d'extase, les mains serrant sur le cœur un crucifix ; et tout à l'heure un boulet emportera vers la mer, du côté de la France, le corps, loque épouvantable, du saint apôtre martyr.

Voilà, avec bien d'autres admirables et terribles choses, ce que l'on peut voir derrière la porte d'Iéna, au pavillon des Missions catholiques. Et j'ai trouvé, à l'heure où nous sommes, tout cela plus beau que tout le reste, car il en sort de fiers exemples et de sublimes leçons de patriotisme.

---

### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

---

Archevêché de Montréal, le 14 septembre 1900.

M. l'abbé Alphonse Bourgeois, vicaire à Saint-Jean-de-Matha, décédé hier soir sur la paroisse de Sainte-Brigide à Montréal, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, prêtre, *chancelier*.

---

### AUX PRIÈRES

---

M. l'abbé Alphonse Bourgeois, vicaire à Saint-Jean-de-Matha, décédé à Montréal.

M. l'abbé G.-H. Martin, sous-diacre, décédé à Saint-Lambert.

Sr Marie de Saint-Honoré, née Marie-Louise-Elisabeth Montminy, professe de chœur des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sr Sainte-Colette, née Marie-Céleste Pinsonnault, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sr Marie-Caroline Lecours, des Sœurs Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sr Sainte-Aimée de la Croix, née Marie-Victorine Gagnon, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.